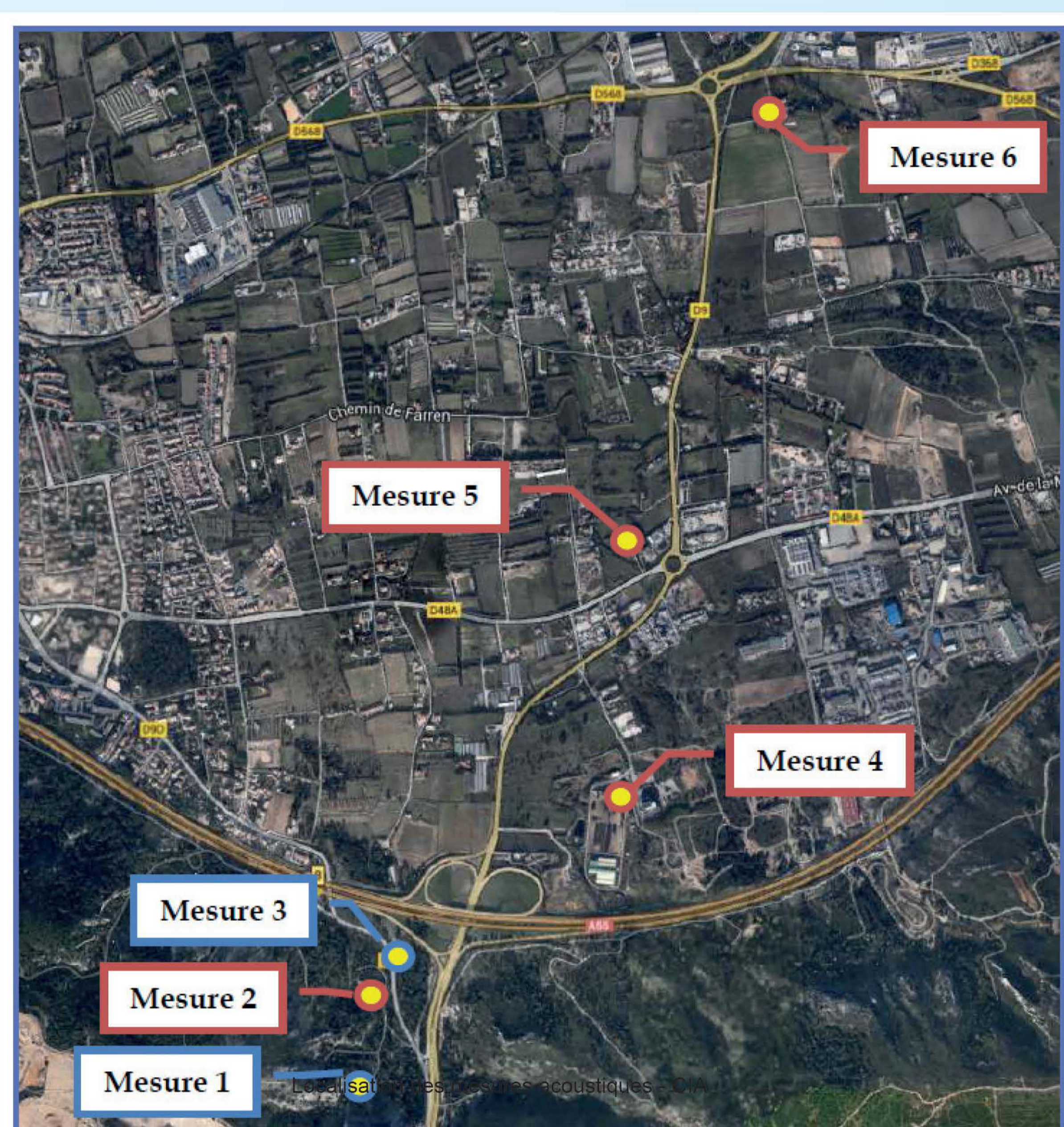




Les enjeux et contraintes du site 3/3

Environnement : milieu humain



Localisation des mesures de bruit réalisées - source CIA

OCCUPATION DU SOL

Plusieurs activités et habitations sont situées aux abords du projet. Les accès à ces sites seront maintenus, en particulier pendant la phase de travaux.

AMBIANCE SONORE

Des mesures de bruit ont été menées sur les zones bâties les plus proches du tracé envisagé afin de définir l'ambiance sonore pré-existante. L'ambiance sonore actuelle sur ces zones est modérée, c'est un enjeu fort pour le projet.

SANTÉ ET QUALITÉ DE L'AIR

Le site se situe à proximité de l'étang de Berre. Les pollutions de l'air présentes sont surtout liées à la circulation routière.

La préservation de la qualité de l'air est un impératif pour le projet qui doit respecter les objectifs fixés par la réglementation.

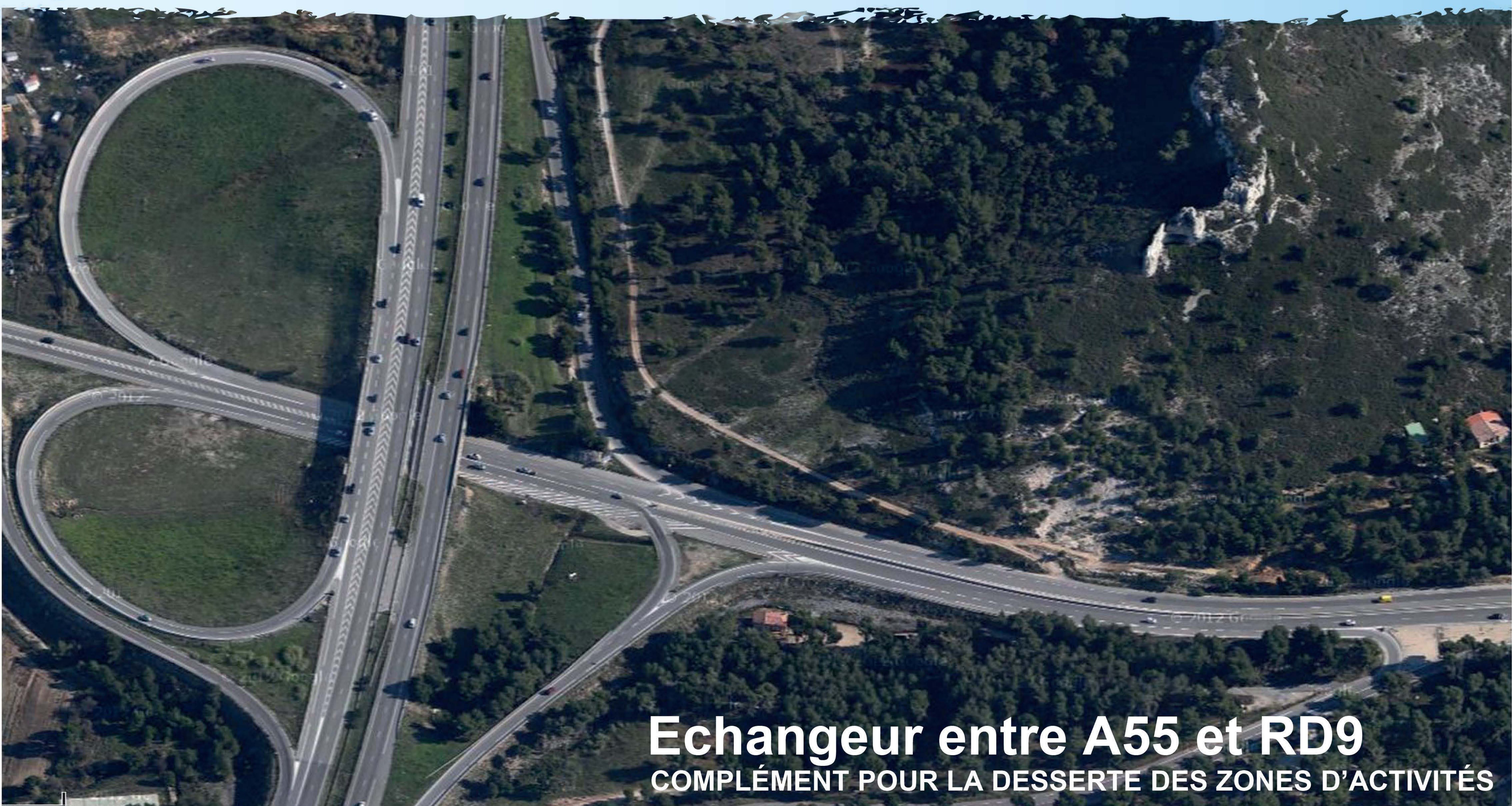
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La ZAC des Aiguilles et la ZAC des Florides, projets de zone d'activités à vocation logistique, se situent à proximité immédiate du périmètre d'étude. L'aménagement de ces secteurs s'intègre au programme de structuration économique de la partie Ouest de l'agglomération Marseillaise validée par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM) et déclinée dans les différents documents d'orientations et de planifications (DTA, SCoT, PDU, PLU).

L'ambition voulue pour le futur Parc des Aiguilles est de créer un relais logistique à l'échelle de la Communauté Urbaine. L'ouverture de ces nouveaux espaces économiques va offrir des opportunités de développement aux entreprises de la Communauté Urbaine, tout en permettant d'attirer et d'accueillir de nouvelles activités. Cette valorisation économique permettra à terme la création d'emplois pouvant répondre à la demande locale.



Projet d'aménagement des ZAC des Aiguilles et de Floride - source MPM



Echangeur entre A55 et RD9

COMPLÉMENT POUR LA DESSERTE DES ZONES D'ACTIVITÉS